

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 30 avril 2024 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 avril 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mérindol-les-Oliviers, sous la présidence de Michel GREGOIRE, 1<sup>er</sup> Vice-Président pour le Président, empêché le jour de la séance

**Secrétaire de séance** : Madame Patricia GIELLY

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance** : 97

**Nombre de voix délibératives** : 70

**Etaient présents : 52 (dont 3 suppléants)**

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 30**

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Gérard PEZ - Jacques NIVON

**Excusés ayant donné pouvoir : 18**

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Philippe CAHN - Didier GILLET a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Thierry DAYRE - a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Thierry TATONI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Alain MONGE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Olivier SALIN a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Gérard NELH - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Sébastien BERNARD

Politique territoriale Petite Enfance - Social

Rapporteur : Pascale ROCHAS

**Petite Enfance**

**086-2024 Ouverture d'une micro-crèche à Séderon**

La Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale, dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance développe des services en garantissant l'équité territoriale.

Le travail d'étude et d'analyse des besoins du territoire des Hautes Baronnies mené depuis 2021 avec la Mutuelle Petite Enfance, dans le cadre de la Convention territoriale globale, a montré la nécessité de développer un service d'accueil collectif de la Petite Enfance.

Dans un premier temps, avec l'accord de la PMI et le soutien financier de la CAF et de la MSA, la CCBDP ouvre une micro-crèche de 6/8 places sur la commune de Séderon dans un logement loué à Drôme Aménagement Habitat.

Cet accueil, à titre expérimental sur 2 ans, prévoit une ouverture sur 4 jours par semaine. Ce fonctionnement limite le personnel à 2 agents (Auxiliaire de puériculture et équivalent) pour assurer l'ensemble des tâches liées à l'accueil sur une amplitude d'ouverture de 10h30 par jour.

Afin de permettre l'ouverture de cet accueil au dernier trimestre 2024, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'ouverture d'une micro-crèche à Séderon et le budget prévisionnel ci-dessous.

**À noter** : le budget 2025 est présenté à titre indicatif et permet ainsi d'avoir une vision sur une année complète de fonctionnement. Il sera affiné et soumis au vote du budget 2025.

MICROCRÈCHE SÉDERON - PREVISIONNELS 2024 - 2025			
Date d'ouverture : septembre 2024			
Jours et heures ouverture : Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 7h45 à 17h15 (amplitude horaire de 10h30)			
Nombre d'enfants accueillis : capacité d'accueil 6/8 enfants			
Encadrement : 2 ETP agents qualifiés (auxiliaire de puériculture ou équivalent) - chaque agent fera soit l'ouverture soit la fermeture (décalage d'une heure)			
Période de fermeture : 1 semaine à chaque vacance scolaire - sera revu et corrigé en fonction du besoin			
DÉPENSES	BP 2024 (4 mois - 62 jours de fonctionnement)	BP 2025 (177 jours d'ouverture)	
Comptes 60	5 950,00 €	11 920,00 €	
Comptes 61	10 238,00 €	16 348,00 €	
Comptes 62	2 920,00 €	5 820,00 €	
<b>Total 11 - charges à caractère général</b>	<b>19 108,00 €</b>	<b>34 088,00 €</b>	
<b>Total 12 charges de personnel</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>75 000,00 €</b>	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>44 108,00 €</b>	<b>109 088,00 €</b>	
RECETTES			
74783-Bonus Territoire / caf	8 800,00 €	26 400,00 €	plus mixité sociale
70661 -CRÈCHE PSU	13 911,00 €	35 445,00 €	
74- MSA/PSU	1 050,00 €	7 260,00 €	
Participation des familles	3 086,00 €	8 810,00 €	
74- GMR/MSA			demande de subvention à faire - en cours
<b>Autofinancement CCBDP</b>	<b>17 261,00 €</b>	<b>31 173,00 €</b>	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>44 108,00 €</b>	<b>109 088,00 €</b>	

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 70**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

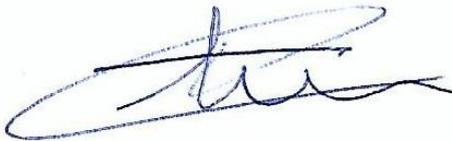
**D'APPROUVER** la gestion directe de la micro-crèche située à Séderon ;

**D'AUTORISER** les dépôts de demandes de subvention auprès de la CAF et de la MSA ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Patricia GIELLY



Le Président,

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le :

Mise en ligne le :

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20240430-086\_2024-DE  
en date du 20/05/2024 ; REFERENCE ACTE : 086\_2024